Demande d’agrément dirigeant / gérant

d’une entreprise de sécurité privée

(Titres I du livre VI du code de la sécurité intérieure)

En application des articles L.612-6 du code de la sécurité intérieure, nul ne peut exercer la profession de dirigeant ou gérant d’une entreprise de sécurité privée s'il n'est titulaire d'un agrément délivré par le CNAPS.

L’agrément est valable 5 ans, renouvelable au moins 3 mois avant sa date d’expiration.

Vous êtes informé que dans le cadre de l’examen de votre demande, le CNAPS procédera à une enquête administrative et s’assurera que vous remplissez les conditions d’aptitude professionnelle.

La délivrance d’un agrément dirigeant est soumise à une condition de nationalité.

Seuls peuvent être agréés : les ressortissants français les ressortissants d’un État membre de l’Union Européenne ou de l’Espace économique européen ; les ressortissants de l’un des États suivants signataires d’un accord bilatéral avec la France : l’Algérie, la principauté d’Andorre, le Canada, la République centrafricaine, le Congo (Brazzaville), les États-Unis d’Amérique, le Gabon, le Mali, la principauté de Monaco, le Sénégal, la Suisse, l’Islande, le Liechtenstein, la Norvège et le Togo.

**L’agrément dirigeant ne vous permet pas d’exercer une activité privée de sécurité sur le terrain. Si vous souhaitez exercer effectivement une ou plusieurs activités privées de sécurité, il convient de présenter simultanément une demande de carte professionnelle, à l’aide du formulaire correspondant.**

Le formulaire de demande d’agrément doit être daté et signé. Tout dossier incomplet ou complété de manière illisible rallonge les délais d’instruction.

Votre demande, est à adresser par courrier, accompagnée des pièces justificatives, à :

Service de la Réglementation et des Élections (SRE) – Havelu – Hahake – Wallis ..

Préfecture (administration supérieure) des Iles Wallis et Futuna

B.P.16 - Mata'Utu - 98600 WALLIS ET FUTUNA

**► Je précise mon identité et mon adresse personnelle**

*(Veuillez cocher la mention qui vous concerne et compléter les rubriques)*

Madame  Monsieur

Nom : …………………………………………………………………………………………….......

Nom d’usage : …………………………………………………………………………………………

Prénoms : ………………………………………………………………………………………………

Né(e) le**:** …..………………… à**:**………………………………… Pays:…………………………..

Adresse**:** ........................................................................................................................................

……………………………………………………………………………………………………………

Code postal**:** ……………………Commune **:** ……………………………………………………….

Téléphone :……………………………………………………………………………………………

Courriel[[1]](#footnote-2) :.........................................................**@** ....................................................................

***Pour faciliter la distribution du courrier, si vous êtes hébergé(e) chez un tiers, merci de compléter la mention suivante :***

**Chez M. / Mme** ……………………………………………………………………………………….

**►J’indique mon domaine d’activité** *(Cochez la mention utile)*

Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage

Opérateur de vidéoprotection

Sûreté aéroportuaire

Transport de fonds (convoyeur de fonds, opérateur de traitement de valeurs)

Maintenance et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB)

Protection physique de personnes (en application de l’article L. 612-2 du code de la sécurité intérieure, l’activité de protection physique des personnes est exclusive de toute autre activité).

**►Je précise les renseignements relatifs à mon entreprise de sécurité privée** *(Cochez la mention utile)*

Je n’associe pas ma demande d’agrément à une demande d’autorisation d’exercer pour mon entreprise de sécurité privée.

J’associe ma demande d’agrément à une demande d’autorisation d’exercer pour mon entreprise de sécurité et je complète les mentions suivantes. **Dans ce cas, les demandes d’agrément et d’autorisation d’exercer doivent être adressées simultanément**.

J’associe ma demande d’agrément à une entreprise de sécurité privée déjà autorisée et je complète les mentions suivantes.

Dénomination sociale de l’entreprise : ………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………

N° d’enregistrement au registre du commerce et des sociétés : ……………………………………….

Adresse de l’entreprise : ………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………….

Code postal : ……………… Commune : ……………………..………………………………………

Si l’entreprise est déjà autorisée, j’indique son numéro d’autorisation CNAPS :

*(Ce numéro correspond aux 7 derniers chiffres figurant l’autorisation d’exercer délivrée par le CNAPS)*

/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

**►Je vérifie la liste des pièces à joindre à mon dossier**

*(Tout document rédigé en langue étrangère est accompagné de sa traduction certifiée en langue française*

***Le justificatif de mon identité :***

Pour les ressortissants français et ceux d’un État membre de l’Union Européenne ou d’un autre État partie à l’accord sur l’Espace Économique Européen, une copie recto-verso d’un titre d’identité en cours de validité (carte nationale d’identité ou passeport).

Pour les ressortissants d’un État ayant conclu un accord bilatéral avec la France une copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité portant autorisation d’exercer la profession de dirigeant / gérant d’une entreprise de sécurité privée.

Pour les ressortissants étrangers, le document équivalant à une copie du bulletin n° 3 du casier judiciaire, délivré depuis moins de trois mois par une autorité judiciaire ou administrative compétente de leur pays d'origine ou de provenance et accompagné, le cas échéant, d'une traduction en langue française.

***Le justificatif de mon aptitude professionnelle à exercer les fonctions de dirigeant / gérant d’une entreprise de sécurité privée :***

*(Fournir un des justificatifs identifiés en annexe 1 de ce formulaire)*

**►Je remplis ma déclaration sur l’honneur et je signe ma demande**

Je soussigné(e) Mme/M\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ déclare sur l’honneur respecter strictement les incompatibilités suivantes prescrites par le code de la sécurité intérieure.

* L'exercice des activités de surveillance ou de gardiennage d’une part et de transport de fonds ou de valeurs d’autre part est exclusif de toute autre prestation de services non liée à la surveillance, au gardiennage ou au transport de fonds ou de valeurs.
* L'exercice de l'activité qui consiste à protéger l'intégrité physique des personnes est exclusif de toute autre activité.
* L'exercice de l'activité qui consiste à protéger, contre les menaces extérieures, des navires battant pavillon français, en application de [l'article L. 5441-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000023086525&idArticle=LEGIARTI000029176590&dateTexte=&categorieLien=cid) du code des transports est exclusif de toute autre activité, à l'exception du conseil et de la formation en matière de sûreté maritime.
* L’exercice de l’activité qui consiste à recueillir, même sans faire état de sa qualité ni révéler l'objet de sa mission, des informations ou renseignements destinés à des tiers, en vue de la défense de leurs intérêts, est exclusif de toute autre activité.
* L’exercice de l’activité de garde particulier assermenté définie aux articles [29](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071154&idArticle=LEGIARTI000006574907&dateTexte=&categorieLien=cid) et [29-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071154&idArticle=LEGIARTI000006574909&dateTexte=&categorieLien=cid) du code de procédure pénale est incompatible avec l’exercice d’une activité de sécurité privée.
* L’exercice d’une activité de sécurité privée est incompatible avec les fonctions que les lois et règlements rendent incompatibles avec elle.

Je certifie sur l’honneur que les renseignements portés dans ce formulaire sont complets, exacts et sincères.

Je reconnais avoir été informé que quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d’une peine d’amende ou d’emprisonnement en application des articles 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal.

Fait à : …………………………………………..……Le ……………………………………………..

*(Signature obligatoire du demandeur)*

*Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à gérer et à répondre à votre demande de titre et à permettre la consultation de ce titre sur les Téléservices du CNAPS dans les conditions prévues par la délibération n° 2014-11-20-003-D du Collège du CNAPS.*

*Le responsable de traitement est le CNAPS. Les destinataires des données sont les services instructeurs et le service des affaires juridiques du CNAPS en cas de recours administratif préalable. Dans le cadre des Téléservices du CNAPS, les destinataires sont les personnes listées à l’article 3 de la délibération précitée.*

*Conformément aux articles 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service des affaires juridiques du CNAPS - 2/4/6 boulevard Poissonnière - 75009 PARIS.*

*Dans le cadre de l’enquête administrative prévue aux articles L. 612-20 et L. 622-19 du code de la sécurité intérieure, votre demande donnera lieu à consultation des traitements de données à caractère personnel gérés par les services de police et de gendarmerie nationales.*



**ANNEXE 1**

**Comment justifier de son aptitude professionnelle ?**

**Vous pouvez justifier de votre aptitude par l’expérience professionnelle acquise ou par la détention de l’un des justificatifs suivants exigés en Métropole, en Polynésie française ou en Nouvelle-Calédonie.**

**1/ Justificatifs exigés en Métropole**

Une certification professionnelle, enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles, se rapportant à la profession de dirigeant d’entreprise de sécurité privée ;

Un diplôme de niveau II selon la classification du Répertoire national des certifications professionnelles (Licence ou Master) attestant notamment de la connaissance des règles de gestion administrative, comptable et générale d’une entreprise ;

Une attestation du service gestionnaire récapitulant vos états de service et précisant votre position administrative à la date de la demande ou un arrêté de nomination aux fonctions concernées au titre de l’article R. 612-36 du code de la sécurité intérieure pour les personnes suivantes :

* + - Les fonctionnaires de la police nationale et les militaires de la gendarmerie nationale ayant la qualité d’officier de police judiciaire
    - Les officiers et sous-officiers n’appartenant pas à la gendarmerie nationale et les fonctionnaires civils de catégorie A et B ayant été affectés dans l’un des services ou l’une des formations mentionnés par les arrêtés n° DEFD0761319A et DEFD0761323A du 19 juillet 2007 du ministre de la Défense et ayant servi dans les conditions précisées dans ces arrêtés.

Titre de formation ou attestation de compétences délivré par un État membre de l’Union européenne ou de l’Espace économique européen se rapportant à la profession de dirigeant d’entreprise de sécurité privée et permettant d’exercer la profession de dirigeant d’une entreprise de sécurité privée sur le territoire d’origine. Fournir le détail et la durée des modules de la formation suivie.

Toute pièce établissant l’exercice de la profession de dirigeant d’entreprise de sécurité privée dans un ou plusieurs État(s) membre(s) de l’Union européenne ou de l’Espace économique européen, au cours des dix dernières années, pendant une année au moins à temps plein ou à temps partiel.

**2/ Justificatifs exigés en Polynésie française :**

Une certification professionnelle se rapportant à l'activité exercée, définie par le gouvernement de la Polynésie française, avec l'avis du haut-commissaire de la République en Polynésie française et enregistrée le cas échéant au registre de la certification professionnelle de la Polynésie française.

Un certificat de qualification professionnelle élaboré et délivré par la branche professionnelle de l'activité concernée, agréée par le haut-commissaire de la République en Polynésie française

**3/ Justificatifs exigés en Nouvelle-Calédonie**

Une certification professionnelle se rapportant à l'activité exercée, définie par la Nouvelle-Calédonie, avec l'avis du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et délivrée par cette collectivité.

Un certificat de qualification professionnelle élaboré et délivré par la branche professionnelle de l'activité concernée, agréée par le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et inscrit au répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

**4/ La justification de l’aptitude par l’expérience professionnelle**

La Preuve de l’exercice continu, pendant deux ans dans la période comprise entre le 10 juin 2009 et le 1er septembre 2013 inclus, d’une activité de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds ou de protection physique des personnes, à titre individuel ou en tant que dirigeant ou gérant d’une personne morale.

1. Les correspondances du CNAPS seront adressées prioritairement à cette adresse électronique. [↑](#footnote-ref-2)